

Conseil communal de Lausanne

Interpellation : «Validons les chiffres iconoclastes du stagiaire-comptable Moscheni concernant le budget 2019 »

Contexte

Le 10 octobre 2018, dans le cadre du communiqué de presse au sujet du budget de fonctionnement 2019, on pouvait lire :

« Le budget 2019 de la Ville présente un important déficit de 42 millions de francs. La conjugaison, équivalant à 5 points d'impôts, de la mise en œuvre de la RIE III vaudoise (12 millions) et de l'augmentation des charges cantonales (16 millions), grève le budget. Sans elle, ce dernier afficherait un déficit de 14 millions, reflétant la bonne tenue des éléments maîtrisables par la Municipalité. Le Plan structurel d'amélioration financière (PSAF II) amène, pour sa part, une amélioration de 12,5 millions. ».

La Municipalité indiquait ainsi que la Ville maîtrisait ses charges, mais que la RIE III sapait ses efforts et que la RIE III était responsable du déficit du budget 2019.

Le 4 décembre 2018, lors de la discussion sur le budget 2019, le conseiller communal Moscheni a présenté des chiffres concernant le budget 2019 qui infirmaient les affirmations de la Municipalité sur sa maîtrise des charges et la baisse importantes des revenus suite à l'entrée en vigueur de la RIE III. La Municipalité a décrit ces chiffres comme étant incorrects, voire peu sérieux.

Le but de cette interpellation est de découvrir les points où l'approche de M. Moscheni doit être corrigée et de clarifier la portée de ces corrections sur les affirmations de M. Moscheni.

La démarche de M. Moscheni est présentée ci-après.

ANALYSE du budget 2019 selon M. Moscheni

1. Charges et revenus présentés par la Municipalité

Selon le préavis sur le budget 2019 et en comparaison du budget 2018, les revenus sont en baisse de 36.7 millions à 1'818.6 millions et les charges sont en baisse de 24.4 millions à 1'860.6 millions. Le déficit est donc de 42 millions.

	Budget 2018	Budget 2019	Variation	%
Charges	1'885'061'200	1'860'619'200	-24'442'000	-1.30%
Revenus	1'855'355'800	1'818'613'600	-36'742'200	-1.98%
Déficit	29'705'400	42'005'600	12'300'200	+41.41%

Table 1 : Budgets 2018 et 2109 tels que présentés dans les préavis.

Selon la Table 1, on constate que le total des charges décroît de 24.5 millions (-1.30%) et que le total des revenus décroît de 36.7 millions (-1.98%).

Conseil communal de Lausanne

2. Opérations de boucllement dans les budgets 2018 et 2019

Dans tout budget, on peut distinguer, d'une part, les postes liés à une activité opérationnelle, générant un flux d'argent, et, d'autre part, à des écritures généralement dites de « boucllement ». En comparant le budget 2019 au budget 2018, on constate que les écritures de boucllement, c'est-à-dire les imputations internes, les mouvements sur les réserves et les amortissements subissent les changements suivants :

	Budget 2018	Budget 2019	Variation	%
IMPUTATIONS INTERNES				
Imputations internes (charges)	184'611'000	122'594'900	-62'016'100	-34%
Imputations internes (revenus)	184'611'000	122'594'900	-62'016'100	-34%
RESERVES				
Attributions aux réserves (charges)	22'510'200	17'433'900	-5'076'300	-23%
Prélèvements des réserves (charges)	37'529'800	36'476'000	-1'053'800	-3%
AMORTISSEMENTS				
Amortissements	150'373'200	145'950'000	-4'423'200	-3%

Table 2 : Ecritures de boucllement en 2018 et 2019.

Selon la Table 2, on constate que les imputations internes et les attributions aux réserves sont en forte baisse, alors que les prélèvements des réserves et les amortissements ne baissent que légèrement.

3. Charges et revenus sans imputations internes

Les imputations internes sont de la refacturation entre services et ne correspondent qu'à une redistribution en interne des charges et produits. Lors du débat du 4 décembre 2018 sur le budget 2019, Mme la Municipale Germond a elle-même déclaré « Les imputations internes, ce sont des pures facturations comptables entre les services de la Ville, ... mais en fait ces comptes « 39 » et « 49 » ne veulent rien dire ».

Partant de ce constat, la Table 3 présente le total des charges « réelles » et le total des revenus « réels » ainsi que le déficit « réel » (obtenus en enlevant les mouvements liés aux imputations internes aux chiffres de la Table 1).

Budgets « réels »	Budget 2018	Budget 2019	Variation	%
Charges	1'700'450'200	1'738'024'300	+37'574'100	2.21%
Revenus	1'670'744'800	1'696'018'700	+25'273'900	1.51%
Déficit « réel »	29'705'400	42'005'600	+12'300'200	41.41%

Table 3 : Budgets « réels » 2018 et 2019 (sans imputations internes)

Selon la Table 3 et contrairement aux résultats dans la Table 2, on constate que le total des charges réelles augmente de 37.5 millions (+2.21%) et que le total des revenus réels augmente de 25 millions (+1.51%).

Conseil communal de Lausanne

4. Charges et revenus « réels » hors opérations de boucllement

Pour bien comprendre l'évolution du train de vie de la Ville, regardons maintenant les charges et revenus sans les opérations de boucllement, c'est-à-dire en enlevant les mouvements sur les réserves et les amortissements. Ces derniers représentent le report dans le temps des coûts d'investissements faits auparavant.

Partant du budget réel présenté dans la Table 3, les charges, les revenus et le déficit « réels » hors opérations de boucllement sont présentés dans la Table 4.

Budgets « réels » hors opérations de boucllement	Budget 2018	Budget 2019	Variation	%
Charges	1'677'940'000	1'720'590'400	42'650'400	2.54%
Revenus	1'633'215'000	1'659'542'700	26'327'700	1.61%
Déficit opérationnel	-44'725'000	-61'047'700	16'322'700	36.5%
en % des charges	2.67%	3.55%		33%

Table 4 : Budgets « réels » 2018 et 2019 hors opérations de boucllement

Selon la Table 4, on constate que le total des charges augmente de 42.5 millions (+2.54%) et que le total des revenus augmente de 26.5 millions (+1.61%). Le déficit passe à 61 millions, en augmentation de 16 millions.

Prenant comme base les charges « réels » hors opérations de boucllement, le déficit augmente donc de 2.67% des charges à 3.55% et ceci malgré la maîtrise des coûts annoncées par la Ville. De plus, on constate que la Ville prévoit d'encaisser 26.5 millions de plus en 2019 (+1.61%), alors que le message de la Municipalité évoque que les revenus sont fortement impactés par la RIE III.

5. Charges et revenus opérationnels hors achats et ventes de matière première des SIL

Afin de déterminer les charges et les revenus opérationnels, les écritures liées aux intérêts de la dette doivent être déduites des charges. Ces intérêts constituent un élément comptable du financement du bilan et ne sont pas directement liés au fonctionnement opérationnel de la commune.

L'activité commerciale des SIL notamment en matière d'énergie fait varier les charges et revenus opérationnels sans avoir un rapport direct avec le train de vie de la commune.

Ces données sont présentées dans la Table 5.

	Budget 2018	Budget 2019	Variation	%
Achats & Ventes SIL				
Achats (charges)	140'081'900	169'298'100	29'216'200	21%
Ventes (revenus)	264'999'900	298'830'600	33'830'700	13%
Intérêts de la dette				
Charge de la dette	55'240'200	52'840'000	-2'400'000	-4.3%

Table 5 : Éléments à déduire afin de déterminer les charges et revenus opérationnels « apurés »

La Table 6 ci-dessous présente l'évolution des revenus et des charges opérationnels « apurés » obtenus en déduisant les intérêts de la dette et les achats/ventes des SIL des budgets « réels » hors opérations de boucllement (voir Table 4).

Conseil communal de Lausanne

Budgets opérationnels « apurés »	Budget 2018	Budget 2019	Variation	%
Charges opérationnelles apurées	1'332'244'900	1'352'502'300	20'257'400	1.52%
Revenus opérationnels apurés	1'368'215'100	1'360'712'100	-7'503'000	-0.55%
Bénéfice opérationnel apuré	35'970'200	8'209'800	-27'760'400	-77.2%

Table 6 : Budgets opérationnels « apurés » 2018 et 2019

Selon la Table 6, on constate que le train de vie de la Ville augmente de 20 millions en 2019, soit 1.52% de croissance ce qui est en contradiction avec la maîtrise des charges annoncée par la Municipalité. De plus, les revenus sont quasiment stables avec une diminution de seulement 7 millions.

Quant au bénéfice opérationnel « apuré », celui-ci chute de 28 millions en 2019, soit de 77%, pour s'établir à 8 millions de CHF. Cette chute confirme la fragilité des finances de la commune annoncée par la Municipalité.

Une analyse pluriannuelle confirme ces constats. Ainsi, les charges opérationnelles « apurées » 2019 sont en augmentation de 6,3% par rapport aux comptes 2016, alors que les revenus opérationnels « apurés » reculent de 0,5%. Le bénéfice opérationnel « apuré » chute de 87 millions durant la même période ce qui montre que l'impact de la RIE III dès 2019 (baisse de 12 millions des revenus) n'explique qu'une faible part de la détérioration des finances de la Ville (voir table donnée à l'annexe 1).

Questions à la Municipalité

Sur la base des chiffres ci-dessus décrivant l'approche de M. Moscheni, nous remercions par avance la Municipalité de ses réponses aux questions suivantes.

1. En sus des écritures de boucllement présentées dans la Table 2, y a-t-il d'autres écritures de boucllement dont il faudrait tenir compte dans l'analyse ci-dessus ? Si oui, lesquelles (montants et postes du budget) ?
2. Selon les budgets opérationnels apurés (voir Table 6), les charges progressent de 20 millions (+1.52%), les revenus sont légèrement en baisse de 8 millions (+1.61%) et le bénéfice diminue de 77% entre 2018 et 2019.
 - a. Tenant compte des informations provenant de la réponse à la question 1, est-ce que ces chiffres devraient-être modifiés et si oui comment ?
 - b. Quels sont les postes principaux participant à la croissance des charges de 20 millions ?
 - c. À la lumière de ces informations, peut-on parler d'une « évolution des charges maîtrisée » alors que celle-ci sont en progression de 20 millions ?
 - d. Au vu du fait que la Ville de Lausanne encaissera presque les mêmes revenus en 2019 qu'en 2018 (baisse de 0.55%), peut-on dire que l'impact de la RIE III a déjà été compensé ? Sinon, merci de développer l'argumentaire.
 - e. Quels sont les revenus complémentaires principaux permettant en 2019 de compenser revenus moindres sur les personnes morales causées par RIE III (pour rappel, ces pertes sont estimées à 41.8 millions de CHF dans le budget 2019) ?
3. Selon les données fournies à l'annexe 1, les charges opérationnelles « apurées » augmentent depuis 2016 et en 2019 alors que les revenus stagnent durant la même période. Quant au bénéfice opérationnel « apuré », celui-ci chuterait de 87 millions depuis 2016 et de 110 millions depuis 2015.
 - a. La Municipalité est-elle d'avis que cette détérioration des résultats opérationnels peut continuer au-delà de 2019 ?
 - b. Sinon, quelles sont les actions principales qu'elle envisage d'entreprendre pour corriger cette tendance négative ?

Lausanne, le 11 janvier 2019

Fabrice Moscheni :



Philipp Stauber :



Stéphane Wyssa :



Conseil communal de Lausanne

Annexe 1

Analyse du budget 2019 : Charges et revenus opérationnels "apurés" - Période 2015-2019

	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	
3	Charges comptables	1 888 145 324	1 830 012 240	1 906 176 186	1 885 061 200	1 860 619 200
39	Imputations internes	157 551 086	168 487 626	172 706 586	184 611 000	122 594 900
38	Attribution aux réserves	68 556 960	50 200 274	75 642 594	22 510 200	17 433 900
33	Amortissements	144 197 624	146 008 060	172 417 522	150 373 200	145 950 000
32	Intérêts passifs	65 747 554	60 936 352	56 503 967	55 240 000	52 840 000
	Charges opérationnelles	1 452 092 101	1 404 379 928	1 428 905 517	1 472 326 800	1 521 800 400
312*	Eau, énergie et chauffage	177 849 629	132 124 255	133 498 009	140 081 900	169 298 100
	Charges opérationnelles "apurées"	1 274 242 472	1 272 255 674	1 295 407 508	1 332 244 900	1 352 502 300
	Différence en CHF (réf. 2016)	1 986 798	0	23 151 834	59 989 226	80 246 626
	Évolution en % (réf. 2016)	100.2%	100.0%	101.8%	104.7%	106.3%
4	Revenus	1 892 702 354	1 830 254 539	1 897 558 749	1 855 355 800	1 818 613 600
49	Imputations internes	157 551 086	168 487 626	172 706 586	184 611 000	122 594 900
48	Prélèvement sur les réserves	38 274 255	35 561 904	61 741 026	37 529 800	36 476 000
	Revenus opérationnels réels	1 696 877 013	1 626 205 009	1 663 111 137	1 633 215 000	1 659 542 700
435*	Ventes	303 833 666	258 650 352	253 263 677	264 999 900	298 830 600
	Revenus opérationnels "apurés"	1 393 043 347	1 367 554 657	1 409 847 460	1 368 215 100	1 360 712 100
	Différence en CHF (réf. 2016)	25 488 690	0	42 292 803	660 443	-6 842 557
	Évolution en % (réf. 2016)	101.9%	100.0%	103.1%	100.0%	99.5%
	Déficit comptable	4 557 030	242 300	-8 617 437	-29 705 400	-42 005 600
	Différence en CHF (réf. 2016)	4 314 730	0	-8 859 737	-29 947 700	-42 247 900
	Bénéfice opérationnel "apuré"	118 800 876	95 298 984	114 439 952	35 970 200	8 209 800
	Différence en CHF (réf. 2016)	23 501 892	0	19 140 969	-59 328 784	-87 089 184
	Évolution en % (réf. 2016)	125%	100%	120%	38%	9%

* SIL seulement